

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - Certificat de Spécialisation - Sommellerie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - Certificat de Spécialisation - Sommellerie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (39333)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - Certificat de Spécialisation - Sommellerie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (39333)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	105	105	59	17

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - Certificat de Spécialisation - Sommellerie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (39333)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	50	50	28	9	52,9 %
			Masculin	55	55	31	8	47,1 %
			Total	105	105	59	17	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - Certificat de Spécialisation - Sommelierie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (39333)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	9	9	9	0	
				AB	5	5	5	0	
				B	2	2	2	0	
				Total	16	16	16	0	
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	5	5	4	2	66,7 %
				AB	7	7	7	1	33,3 %
				B	3	3	3	0	0 %
				Total	15	15	14	3	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	4	4	4	0	0 %
				AB	12	12	11	4	80 %
				B	1	1	1	1	20 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	20	20	19	5	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	44	44	5	4	44,4 %
				AB	9	9	4	4	44,4 %
				B	1	1	1	1	11,1 %
				Total	54	54	10	9	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - Certificat de Spécialisation - Sommelierie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (39333)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	34	34	33	4	23,5 %
			En réorientation	7	7	7	2	11,8 %
			Non scolarisés	13	13	3	1	5,9 %
			Scolarité étrangère	44	44	9	8	47,1 %
			Autres	7	7	7	2	11,8 %
			Total	105	105	59	17	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - Certificat de Spécialisation - Sommellerie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (39333)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats	Bulletins trimestriels et fiche avenir	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail et travail personnel	Fiche avenir et appréciations des bulletins trimestriels	Très important
Savoir-être	Comportement et posture	Fiche avenir et appréciations bulletins	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation et projet	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt et engagements	CV (expériences, stages, engagements, centres d'intérêt)	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux réunie a pris en compte les éléments suivants :

1. La formation scolaire d'origine (cohérence du projet)
2. Expériences professionnelles dans un établissement hôtelier valorisées
3. Expériences dans le milieu professionnel du vin (cave, oenotourisme, vignobles...) valorisées
4. Capacités linguistiques
5. Sens de l'effort
6. Avis et appréciations générales du conseil de classe
7. Assiduité et comportement
8. Lettre de motivation

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Peu de candidatures confirmées issues d'autres filières que l'hôtellerie-restauration. Or, le bagage culturel et généraliste acquis dans

des formations générales est un atout dans cette formation désormais accessible à tous bacheliers. Si la filière et le monde du vin vous intéresse, osez candidater.

Beaucoup de dossiers incomplets ou sans appréciations.

La lettre de motivation doit être adaptée au voeu et à son établissement. Une lettre type copiée collée se repère aisément et nuit à

la qualité de la candidature.

Signature :

Romain RAOUL,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des
Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges